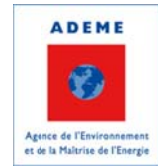




COMMUNIQUE DE PRESSE

— 01.06.11



APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME (AEU®)

LA DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE L'ADEME PRESENTE LES LAUREATS DE SON APPEL A PROJETS AEU®

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®) doit faciliter l'application des nouvelles dispositions et des outils proposés pour la mise en œuvre territoriale du Grenelle de l'Environnement. Il s'agit d'une méthodologie d'accompagnement et d'aide à la décision qui place les enjeux environnementaux au cœur du processus d'élaboration d'un projet urbain. Pour l'année 2011, la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME a lancé un appel à projets le 14 février visant à mieux prendre en compte les enjeux de la région francilienne tout en favorisant des approches innovantes de la démarche AEU®. Six lauréats ont été retenus.

La DR Ile-de-France de l'ADEME poursuivait plusieurs objectifs à travers cet appel à projets AEU® :

- Mieux accompagner les collectivités locales franciliennes qui s'engagent dans des projets urbains innovants pour lutter contre l'étalement urbain, pour répondre à la demande de logement, etc.
- Engager une meilleure intégration de la problématique Energie-Climat dans les politiques des collectivités
- Expérimenter une aide bonifiée fondée sur des indicateurs d'évaluation en continu sur la base d'un *outil de suivi et d'évaluation expérimental*, développé par l'ADEME Ile-de-France
- Favoriser les AEU® qui s'inscrivent dans une démarche territorialisée et participative
- Favoriser le portage politique des projets d'aménagement

Chaque AEU® lauréate présente la capacité à faire évoluer les pratiques urbaines et à faire preuve d'innovation, deux critères attendus par la DR Île-de-France de l'ADEME :

- « **AEU® sur la ZAC¹ Les Fontaines, une extension du centre bourg à Mézières-sur-Seine** », portée par la ville de Mézières (78)
- « **AEU® sur le projet d'Eco centre à Ecoen** », portée par l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (95)
- « **AEU® sur l'élaboration du PLU² de Melun** », portée par la ville de Melun (77)
- « **AEU® Secteur exRN3 canal de l'Ourcq à Bondy** », portée par la ville de Bondy (93)

¹ ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

² PLU : Plan Local d'Urbanisme

- « AEU[®] sur l'Eco quartier "L'ancre de lune" à Trilport », portée par la ville de Trilport (77)
- « AEU[®] sur l'élaboration du PLU de Linas », portée par la ville de Linas (91)

Aides et soutien pour les projets retenus par la DR Île-de-France de l'ADEME

Chaque lauréat recevra une **aide financière** minimale correspondant à 25% du montant total HT de la démarche AEU[®] qui pourra être bonifiée et atteindre jusqu'à 70%. Ce versement est conditionné par la qualité de la démarche AEU[®], évaluée grâce à l'outil de suivi et d'évaluation expérimental.

Le dispositif d'aide proposé par la DR Île-de-France de l'ADEME va au-delà d'un soutien financier, puisqu'il implique un **accompagnement des projets retenus** à tous les stades de l'AEU[®] : apports méthodologiques, conseils (ADEME, Directions Départementales des Territoires, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement...), retours d'expériences, etc.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr/ile-de-france